

Association luxembourgeoise
des Journalistes (ALJ)

Union des Journalistes
Luxembourg (UJL)

Syndicat des Journalistes
Luxembourg (S JL)

Communiqué de Presse

Les perquisitions chez RTL sont une violation flagrante de la liberté d'expression

Les trois associations professionnelles de journalistes luxembourgeoises ALJ, UJL et S JL protestent vivement contre la perquisition que le Parquet de Luxembourg vient d'effectuer le 23 janvier 2006 dans les locaux de la Société Broadcasting Center Europe S.A. qui gère les ressources informatiques de RTL Group et plus précisément le courrier électronique de RTL-Radio Lëtzebuerg et RTL Télé Luxembourg.

Cette perquisition avait le seul but d'identifier une source journalistique dans le cadre d'une enquête de piraterie informatique sur une adresse de courriel de la police, alors que la protection des sources journalistiques est garantie par la loi luxembourgeoise sur la Liberté d'Expression dans les Médias et par la Charte Européenne des Droits de l'Homme. La rédaction visée par la perquisition n'avait commis aucune infraction, au contraire, c'est elle qui avait dénoncé l'acte de piraterie.

Cette violation de la protection des sources journalistiques est un fait grave qui risque de nuire sérieusement à la confiance du citoyen dans la presse, qui de cette façon ne peut plus assurer son rôle de chien de garde de la démocratie comme le préconise la Cour Européenne des Droits de l'Homme de Strasbourg.

Roger Infalt
Président de l'ALJ

Marc Glesener
Président de l'UJL

Jean-Claude Wolff
Président du S JL